

## Habilitation à délivrer le titre d'ingénieur diplômé - Commission des titres d'ingénieur (CTI)

Date de Création	La dernière version du référentiel date de 2016.
Accrédité COFRAC	Non
Conditions de candidature	Tout établissement d'enseignement supérieur public ou privé estimant dispenser une formation préparant au métier d'ingénieur globalement conforme au référentiel Références & Orientations (R&O) de la CTI.
Périmètre de la certification/labellisation	Le périmètre d'intervention de la CTI est celui des formations diplômantes d'ingénieur et d'ingénieur de spécialisation.
Durée du référencement	6 ans maximum
Coût du référencement	9€/diplôme délivré + prise en charge des frais (de 1400 à 8000€)
Délai moyen d'instruction	6 mois environ
Disponibilité du référentiel	
Coordonnées	Président : Laurent MAHIEU Responsable du dossier : Jean-Marc THERET